

PROPOSITION D'ESPACE PIÉTON À L'HORIZON 2025



Aire piétonne (périmètre actuel)

Nouvelles zones piétonnes

Zone à Trafic Limité (ZTL) actuelle

Extension de la Zone à Trafic Limité



LE SAVIEZ VOUS ?

> **Une aire piétonne** est une zone dédiée aux piétons. Les véhicules motorisés ayant une destination à l'intérieur (riverains, livreurs, services de sécurité) peuvent être autorisés à y circuler. L'accès se fait par des bornes de contrôle.

> **Une zone à trafic limité (ZTL)** se caractérise par des rues réservées aux piétons, vélos, transports en commun et aux ayants droits (riverains, livreurs, services de sécurité...) identifiés par un macaron.



Quai de la Fosse



CALENDRIER INDICATIF

2024

Quai de Versailles Sud

- Rue Saget
- Quai de Versailles*
- Rue Chateaubriand*

Hôtel de Ville Sud

- Rue A. Brossard*
- Rue du Cheval blanc
- Rue St-Léonard*
- Rue Fléchier
- Rue Fénelon

2025

Joffre

- Rue Geoffroy Drouet*
- Imp. Furet
- Rue Lebrun
- Rue du Maréchal Joffre*
- Imp. St-Clément
- Rue Dugast Matifeux
- Rue Labouchère

Cathédrale Sud

- Rue St-Denis*
- Rue de Verdun
- Rue St-Pierre
- Imp. St-Laurent
- Rue des Carmélites

* une partie de la rue seulement est concernée

